



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 18 juin 2021

La carte des cours d'eau en Mayenne est révisée suite aux expertises de terrain réalisées par l'Etat

La carte des cours d'eau de la Mayenne vient d'être révisée pour tenir compte des expertises réalisées sur le terrain par les services de l'office français de la biodiversité (OFB) et de la Direction départementale des territoires de la Mayenne depuis septembre 2020, à la demande d'exploitants ou de propriétaires riverains.

Ceux-ci ont été informés par courrier des suppressions mais aussi des ajouts ou des modifications des tronçons sur la carte.

Document majeur, la carte des cours d'eau est la référence commune à la police de l'eau (travaux, prélèvements ou rejets pouvant avoir une incidence sur le milieu aquatique), aux Bonnes Conditions Agri-Environnementales (BCAE) et au programme d'actions régional Nitrates. Ces dernières mesures imposent la mise en place d'une bande enherbée ou boisée de 5 m de large le long des cours d'eau ne pouvant recevoir ni fertilisant azoté, ni produit phytosanitaire. La carte des cours d'eau publiée sur Télépac sera également mise à jour.

Cette carte est aussi la référence pour l'interdiction d'abreuvement direct des animaux aux cours d'eau et pour l'interdiction d'application des phytosanitaires aux voisinages des cours d'eau.

La carte révisée est consultable et téléchargeable sur le site internet départemental de l'État :

- www.mayenne.gouv.fr
- Rubrique « Politiques publiques / Environnement, eau et biodiversité / Eau / Cours d'eau »

En cas de doute sur la qualification ou non d'un émissaire en cours d'eau, il est fortement conseillé de demander une expertise au service chargé de la police de l'eau. Un formulaire de demande est disponible sur le même site internet de l'État dans la rubrique citée ci-dessus.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

DDT de la Mayenne
Service Eau et Biodiversité cité administrative rue Mac Donald
BP 23009 53063 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02 43 67 89 50 ou par mel : ddt-seb@mayenne.gouv.fr

Cabinet du préfet

Cabinet

Tél : 02 43 01 50 70/71/72

Mél : pref-communication@mayenne.gouv.fr



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



prefet53

16 place Jean Moulin
53000 Laval